

Charenton

n° 254

Mars 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



1968-1969



2020-2021



2021-2022

DECRYPTAGE
**Le fonds soutien aux commerces
et aux entreprises** page 12

EN PAGES CENTRALES
**Le complexe Telemaco Gouin
et l'histoire de notre piscine** page 17

PORTRAIT
Commandant Pascale Paris
page 29



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

#Tous
AntiCovid



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application
notamment dans les
lieux où la distanciation
sociale est difficile à
mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un
contact à risque et j'alerte
les personnes qui ont été à
proximité ces derniers jours
si je suis diagnostiqué
comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur
l'épidémie, je trouve
des conseils personnalisés
et la carte des laboratoires
de dépistage proches de
chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



La neige a blanchi le paysage, les places et jardins en ville. Elle a ravi surtout les enfants qui s'en sont donnés à cœur joie avec des batailles de boules de neige.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les actualités dans tous les quartiers
de la ville

12 Décryptage :

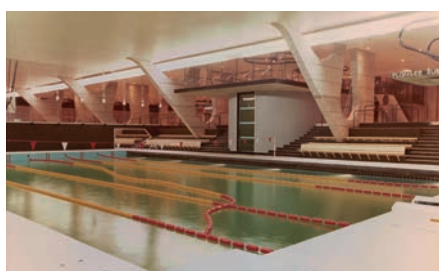
Le fonds de soutien aux entreprises



14 En direct

17 EN PAGES CENTRALES :

***L'histoire du complexe Telemaco
Gouin et de notre piscine***



23 Citoyens de demain



28 Rencontre

Bernard Knapp
ou la passion des motos Dollar



29 PORTRAIT

Commandant Pascale Paris

30 Rendez-vous

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** C Doumbé, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



< **RETOUR** EN IMAGES >



MAISON MÉDICALISÉE | Il y a quelques semaines, une quarantaine de résidents ainsi que l'ensemble du personnel de l'EHPAD Gabrielle d'Estrées ont été vaccinés.

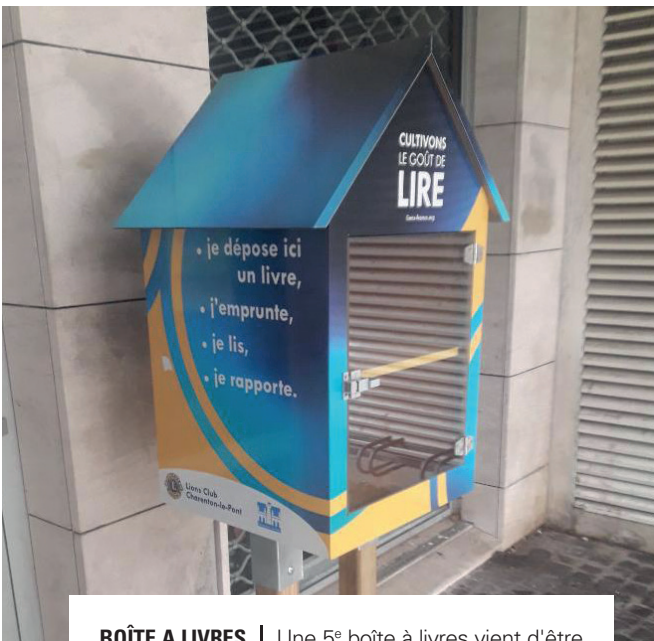
CAMPAGNE DE VACCINATION | En janvier, plusieurs navettes ont été affrétées par la Ville pour emmener les seniors charentonnais de plus de 75 ans (en priorité ceux qui ont des difficultés à se déplacer par leurs propres moyens) au centre de vaccination du Moulin Brûlé de Maisons-Alfort.



< RETOUR EN IMAGES >



OPERATION PIÈCES JAUNES | La générosité des Charentonnais a permis de collecter près de 133 kg de pièces jaunes au profit de la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France, dans la boulangerie du 4, rue du Général Leclerc. Abbes Mansouri avait organisé une grande collecte solidaire, depuis le début de l'année, qui s'est clôturée en février dernier. Rappelons que la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France œuvre, depuis 1989, pour améliorer le quotidien des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisés.



BOÎTE A LIVRES | Une 5^e boîte à livres vient d'être installée sur le territoire Charentonnais, tout près du Conservatoire de musique André Navarra. Cette boîte à livres a été offerte à la Ville par les membres du Lions club. Elle a pour but l'échange et l'emprunt de livres à disposition pour les habitants du quartier.

STREET ART | Les Charentonnais auront peut-être découvert cette fresque murale réalisée par deux artistes, Dominique Desmé et Nicolas Perroteau, il y a quelques semaines sur un mur d'une façade du 36 de la rue de Conflans. Bravo à la copropriété pour cette initiative.



◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



PARC DE CONFLANS | Le réaménagement du parc de Conflans est désormais achevé. Les promeneurs peuvent profiter de ses allées arborées chaque jour de 8h à 18h.



SENIORS | L'amicale du 3^e Âge a organisé récemment pour ses adhérents une visite guidée des passages couverts de la Capitale. Edifiés pour la majorité au 19^e siècle, ils ont été percés au milieu des immeubles et surmontés de verrières et constituent une curiosité architecturale typique de Paris. La majorité abrite des boutiques, des salons de thé ou des restaurants. Paris en compte une vingtaine, situées aux abords des Grands Boulevards. Les Charentonnais ont beaucoup apprécié cette sortie qui leur permettait à la fois de retrouver le plaisir de se réunir en petits comités et, dans le même temps, de découvrir le charme de ces passages couverts.



◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



BONNE FÊTE PAULETTE | Sur les grilles du stade Charentonneau, les passants ont eu la surprise de découvrir les charmants mots destinés à une certaine "Paulette" qui fêtait récemment son centenaire. La famille ne s'était pas réunie en raison du contexte sanitaire. La rédaction du *Charenton magazine* lui souhaite un très bon anniversaire.

SAINT-VALENTIN 2.0 | Les amoureux étaient invités à déclarer leur flamme dans toute la ville, le 14 février dernier. Les mots tendres envoyés par les Charentonnais ont été publiés toute la journée sur les panneaux lumineux, sur les panneaux Decaux et sur le site Internet de la ville.



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

Dans ma ville ...

Des rencontres et des actualités
dans les différents quartiers de Charenton

Place des Marseillais

Dernièrement, une tortue colorée s'est échappée du fameux bestiaire de Daphné Dejay : c'est au Novotel que les Charentonnais pourront la découvrir dans le hall de l'hôtel, où elle est exposée pour quelques semaines.



M LIBERTÉ M

RUE DE PARIS

AVENUE DE LA LIBERTÉ



Quai des carrières

Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire Au petit plus ont apprécié, le mois dernier, le pain bio de l'association charentonnaise Courage le groupe, dans le cadre de l'opération "pain solidaire" coordonnée par le territoire Paris Est Marne&Bois.

Rue de Valmy

Pendant les vacances d'hiver, les enfants des centres de loisirs de Valmy élémentaire ont participé à un grand projet intitulé "Valmy a un incroyable talent". Comme dans l'émission télévisée, cette animation collective a consisté à trouver "l'incroyable talent" de Valmy (chant, danse, guitare, illusion, etc.) à partir de prestations de candidats, jugées par un jury. Protocole sanitaire oblige, les enfants ont été sélectionnés par tranches d'âge. Au terme d'une semaine pleine de créativité et d'adrénaline, 4 enfants ont reçu leur trophée d'incroyable talent : Keïla (CM), Ben et Evy (CE) ainsi qu'Andréa (CP). Bravo à eux mais aussi à tous les talents de l'ALSH Valmy élémentaire !



Rue de Paris

Le 23 janvier dernier, la section Charentonnaise du Val de Marne de la Société des membres de la Légion d'honneur a remis à Odile Ehrhart la médaille d'honneur de la SMLH en reconnaissance de son prix du mérite qui lui avait été décerné par la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur des Loges, en présence de Jean-Dominique Caron, Général Médecin Chef, Vice-président du Comité, du Général Gérard Dubourdieu, d'Olivier Tollu, membres du Comité, de Rolande Berne Lamontagne, Présidente du Comité et de Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire, ainsi que de sa famille.



RUE DE PARIS



HÔTEL DE VILLE

(Voie piétonne)



Rue Paul Eluard

Les seniors de la résidence Jeanne d'Albret n'ont pas attendu l'arrivée du printemps pour, déjà, préparer dans la bonne humeur quelques plantations dans des jardinières en hauteur.

LA SEINE



Square Jules Noël

Depuis quelques semaines, un petit groupe d'adhérents de l'amicale du 3^e Âge se réunit une fois par semaine pour des ateliers d'initiation au Qi gong. Cette gymnastique traditionnelle chinoise leur permet d'entretenir leur corps et de retrouver une activité physique en douceur.

Hors les murs

Depuis le mois de janvier dernier, les travaux de création du Centre de Commandement Unique (C.C.U.) de la ligne A du RER ont commencé à proximité de la gare de Vincennes. Depuis la mise en service du second PCC (poste de commande centralisé) de la ligne A du RER à Vincennes en 1994 (le 1^{er} était aussi dans le bâtiment à Vincennes, transformés en bureaux depuis), de nombreuses évolutions ont eu lieu compte tenu du trafic plus intense et d'une charge de travail plus conséquente qu'auparavant. Ainsi, ce nouveau CCU devrait entrer en service au printemps 2023. Il intégrera un maximum d'outils modernisés tels que des systèmes communiquant entre l'ensemble des acteurs pour faciliter la gestion de l'exploitation.



Didier Drummond architecte

AIDE AUX TRANSPORTS

Pour accompagner la recherche d'emploi, le chèque mobilité



Le chèqueier mobilité permet aux personnes en recherche d'emploi de se déplacer dans les transports en commun d'Ile-de-France pour réaliser des entretiens professionnels, par exemple. Il est composé de 9 chèques pour une valeur totale de 72 euros. Son renouvellement dépend de votre situation. Cette aide concerne les allocataires de Pôle emploi qui résident en Val-de-Marne.

Pour bénéficier de cette aide :

Si vous avez entre 18 ans et jusqu'à la veille de vos 25 ans, il convient d'être inscrit ou inscrite depuis au moins 1 mois à Pôle emploi et ne percevoir aucune indemnité.

Si vous avez 25 ans et plus : vous devez être inscrit ou inscrite à Pôle Emploi et percevoir l'Allocation de Retour à l'Emploi, dite aussi ARE, depuis au moins 21 jours.

Renseignements auprès du centre Alexandre Portier, 21bis rue des Bordeaux qui constituera et gèrera votre dossier.

EPICERIE SOLIDAIRE

Permanences d'une psychologue pour les bénéficiaires du Petit Plus

Depuis 2005, l'épicerie solidaire Au Petit Plus apporte une aide principalement alimentaire à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu avec comme principe de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable. Près d'une centaine de familles trouvent, grâce à l'épicerie, une aide alimentaire conséquente, dans la mesure où les produits sont à 10% du prix pratiqué par les grandes surfaces. Ces bénéficiaires peuvent également consulter une fois par mois une psychologue, Madame Mertz.

Prochaines permanences :

jeudi 25 mars de 9h à 12h

et le jeudi 29 avril de 14h30 à 17h30



SOLIDARITÉ

Natixis a offert 30 PC à des familles charentonnaises

Il y a quelques mois, l'entreprise Natixis a proposé à la Ville de faire don d'une trentaine d'ordinateurs portables à des familles en difficulté. Avec l'aide de l'Association des Familles de Charenton et du Centre Communal d'Action Sociale, des familles charentonnaises ont donc été identifiées et contactées.

Ce don permet à une trentaine d'enfants de bénéficier d'outils d'apprentissage et de communication. Ce geste solidaire est également éco-responsable ; en effet, le réemploi de ces PC évite un nouvel achat et la génération de déchets électroniques.



ECOUTE ETUDIANTS ILE-DE-FRANCE

Une plateforme gratuite et anonyme d'écoute pour les étudiants en détresse psychologique



La crise sanitaire a bouleversé nos modes de vie. Il est possible qu'en tant qu'étudiant, certains d'entre vous éprouviez en ce moment un sentiment de mal-être, de la tristesse, ou encore que vous ayez du mal à dormir ou à travailler.

Ce n'est pas anormal, il ne faut pas pour autant laisser ce mal-être perdurer.

Pour vous aider à faire face, la Fondation FondaMental, avec le soutien de la Région Île-de-France, propose aux étudiants franciliens, en détresse psychologique en raison de la crise sanitaire, une plateforme gratuite et anonyme d'écoute et de conseils, pour régler ses problématiques soi-même ou se faire aider.

Conçu pour les étudiants par des professionnels du soutien psychologique, vous trouverez :

- un test pour faire le point
- des informations, des exercices pratiques
- des téléconsultations

<https://ecouteetudiants-iledefrance.fr/>

Ce site est totalement gratuit et anonyme, dédié au soutien psychologique et à l'écoute.

AFFAIRES CIVILES

Titres d'identité : simplification des démarches

Depuis le mois dernier, le dispositif "justif'adresse" permet, lors de l'établissement d'une pré-demande en ligne de titres d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport) sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS), de faciliter la vérification de l'adresse du demandeur.

Il dispense l'utilisateur qui le souhaite de produire un justificatif de domicile, en lui proposant de sélectionner dans la téléprocédure de demande de titre un fournisseur de service attaché à son domicile (pour l'instant énergie uniquement). L'adresse qu'il a déclarée est alors vérifiée automatiquement par comparaison avec les données trouvées par le fournisseur dans sa base de données clients. Si l'adresse apparaît comme "validée", l'utilisateur n'aura pas à présenter de justificatif de domicile lors de son rendez-vous en mairie.

Attention, ne peuvent bénéficier de ce dispositif que les particuliers qui disposent d'un abonnement en cours, à leur nom de naissance et leur premier prénom, auprès des fournisseurs de service partenaires du dispositif, à savoir depuis l'ouverture : EDF, ENGIE (dont la marque Gaz Tarif Réglementé) et Total Direct Energie. Il est prévu, que dans les mois à venir, ce dispositif soit étendu aux opérateurs de télécommunications. **Pour réaliser une pré-demande en ligne, rendez-vous sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>**

NOMINATION

Sophie Thibault, nouvelle Préfète du Val-de-Marne



Sophie Thibault, conseillère-maître à la Cour des comptes, a été nommée Préfète du Val-de-Marne, en remplacement de Raymond Le Deun, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

La nouvelle Préfète devrait prendre ses fonctions courant mars. Il s'agit de la première Préfète du Val-de-Marne.

Fonds de soutien aux entreprises et commerçants

Les impacts de la crise sanitaire sont multiples et touchent toutes les franges de notre société. Les conséquences sont particulièrement prégnantes pour les commerces et les entreprises. C'est pourquoi depuis près d'un an la Municipalité multiplie les initiatives envers l'activité commerciale et économique. Dernier dispositif lancé le 1^{er} mars dernier : le fonds de soutien



La crise sanitaire sans précédent entraîne des tensions majeures sur le plan économique et en matière d'emploi.

Pour répondre à ce contexte inédit, la Ville a lancé, depuis le 1^{er} mars, un fonds de soutien aux entreprises, artisans et commerces.

Ce nouveau dispositif vient compléter la liste des initiatives menées par la ville depuis bientôt un an par la Ville telles que la campagne d'incitation à acheter dans les commerces charentonnais mais aussi et surtout la création de la plateforme "charenton-commerces.fr" afin d'apporter une aide concrète aux acteurs les plus touchés du secteur commercial et économique et, ainsi, de pérenniser leurs activités sur la commune.

250 000 euros vont être alloués aux entreprises et aux commerces établis à Charenton-le-Pont (hors sociétés civiles), ayant au moins un an d'existence et comptant jusqu'à 20 salariés, confrontés à une baisse significative de leur chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Avec ce dispositif, il s'agit d'apporter une réponse complémentaire aux entrepreneurs, artisans et commerçants dont le besoin de trésorerie et d'investissement n'a pas été totalement couvert par les outils déjà en place.

Par ailleurs, ce fonds innovant est le fruit d'un partenariat avec le Territoire Paris Est Marne&Bois et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Val-de-Marne.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Val de Marne et le Club Gravelle Entreprendre, l'association charentonnaise regroupant les entreprises locales, sont également associés à cette initiative. Le Club Gravelle Entreprendre s'investit, par ailleurs, pour conseiller les entrepreneurs dans la constitution de leur dossier de candidature.

Afin de s'assurer que cette aide bénéficie bien aux entreprises et commerces de la ville, la CCI sera opérateur et gestionnaire de ce fonds. Dans le cadre d'un comité partenarial d'attribution, avec la Municipalité et le Territoire, la CCI assurera l'analyse des demandes d'aide, selon des critères prédéfinis et une pondération en fonction des charges de l'entreprise.

Plus d'infos sur www.charenton.fr



**BIENVENUE
À ...
De nouvelles
e-boutiques**

Depuis le mois de décembre dernier, afin de soutenir le commerce local, la Ville offre aux commerçants charentonnais et à leurs clients, une place de marché numérique. Il s'agit d'un annuaire complet qui permet également aux commerces locaux de créer des e-boutiques favorisant la vente en ligne.

Toutes nos félicitations à :

- **L'Herbe folle** (Créations florales) • 116, rue de Paris • ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h (hors période de couvre-feu) et le dimanche de 9h à 14h • Tél. 01.43.76.24.84
- **Chatoiemont** (Bijoux sur mesure) - Contact par téléphone ou par mail sur le site pour des questions ou la possibilité de modification des produits proposés • Tél. 01.54.20.01.66

qui ont ouvert leurs e-boutiques à point nommé pour la Saint-Valentin.

**Pour tout renseignement,
contactez la Direction de l'Économie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08.
www.charenton-commerces.fr**



[Pierre Miroudot]

Conseiller municipal délégué au soutien à l'économie locale, l'emploi et les relations avec les grandes entreprises

Conseiller du Territoire ParisEstMarne&Bois et Présidence de la commission développement économique

« La dimension sanitaire de la crise, liée à la Covid-19, ne doit pas faire oublier ses conséquences économiques et sociales qui fragilisent profondément et durablement notre société.

Répondre à l'urgence et anticiper, par tout moyen, l'impact de cette crise sur les entreprises, artisans et commerces de proximité, est le choix fort que la Municipalité a fait depuis presque un an, en multipliant les gestes et actions de soutien envers le tissu économique charentonnais.

L'enjeu, dans l'immédiat, consiste à donner à nos commerçants, artisans et entrepreneurs les moyens de stopper la spirale dans laquelle la crise les a jetés depuis un an puis, à pérenniser leurs activités avant de les aider à se moderniser pour répondre aux nouveaux comportements de consommation qui ne manqueront pas de s'installer, même une fois la crise passée.

C'est, dans ce cadre, que nous avons mis en place la plateforme **charenton-commerces.fr** et que les professionnels sont gratuitement formés au "e-commerce".

C'est également pour les accompagner dans cette phase difficile que la Ville se mobilise, depuis novembre dernier, pour trouver un moyen de compléter le plan de reprise de l'Etat.

Une Ville n'étant pas habilitée à verser un soutien financier à un secteur à but lucratif, Charenton a dû trouver les partenaires idoines pour déployer son dispositif. Mon double mandat, au sein de la Municipalité et du Conseil du Territoire Paris Est Marne&Bois, nous a permis de faire avancer plus aisément le dossier.

Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir à nos côtés la Chambre de Commerce et d'Industrie, partenaire spécialisé, que la Ville a choisi comme opérateur pour traiter les dossiers et verser en son nom l'aide aux bénéficiaires. Un autre partenaire, de proximité cette fois, le Club Gravelle Entreprendre, a à cœur d'aider les professionnels locaux pour constituer leur dossier de candidature.

Nous sommes convaincus que notre dispositif sera efficace car il s'appuie sur une connaissance concrète des besoins, sur une prise en compte des spécificités des différents établissements locaux. Enfin, grâce à un plafonnement de l'aide octroyée à chaque professionnel, nous avons souhaité qu'il soit profitable au plus grand nombre.

A ce jour, avec Vincennes, nous sommes la seule Ville du Département à s'être ainsi mobilisée pour ses commerçants, artisans et entrepreneurs. Je souhaite vivement que nous soyons largement imités par d'autres Collectivités, car il en va de la santé économique de tout notre pays.»



ÉCONOMIE

AIDE AU LOYER POUR LA RELANCE DES COMMERCES

Votre commerce a dû fermer en raison du second confinement de novembre 2020 ? Pour vous aider, la Région Île-de-France met en place une subvention exceptionnelle de 1 000 € à destination des commerces ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les commerces de proximité, les bars, les restaurants et les artisans (sociétés ou indépendants) dont l'établissement est situé en Île-de-France :

- Avec moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 Me,
- Ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public en raison de leur activité à partir du 30 octobre 2020,
- Locataires auprès d'un bailleur autre que social ou public et n'ayant pas bénéficié d'une exonération ou annulation de loyer en novembre 2020.

À noter : l'aide concerne uniquement la période du mois de novembre 2020.



QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'aide est une subvention forfaitaire d'un montant de 1 000 €. Elle est octroyée dans les limites du budget alloué au dispositif. Les entreprises multi-établissements peuvent demander une aide pour chaque établissement.



QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?

Les entreprises éligibles doivent déposer leur demande en ligne sur la plateforme mesdemarches.iledefrance.fr. Toutes les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier sont listées sur www.iledefrance.fr/relance-commerces/aide-loyer

CONTACT

relancecommerces@iledefrance.fr

Plus d'information sur :
www.iledefrance.fr/relance-commerces/aide-loyer



PROJET URBAIN SUR LE SITE DE L'EX LYCÉE JEAN JAURÈS

L'épilogue après de longues années d'immobilisme

Après de longues années d'immobilisme et de nombreux rebondissements, le projet urbain envisagé sur la parcelle de l'ex lycée professionnel Jean Jaurès va connaître prochainement une évolution significative.



Quand une histoire est longue, il est bon de revenir à la source.

Pour commencer, il convient de rappeler que la Ville avait été partie prenante, dès 2003, au sujet du devenir de ce site en lien avec le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Ses partenariats avaient permis la construction puis la mise en service, courant 2009, du Lycée Polyvalent Robert Schuman, 2, rue de l'Embarcadère.

Toujours dans cette logique partenariale, le 27 octobre 2010, la Région Ile-de-France décidait de désaffecter et de transférer à la collectivité de Charenton l'ancien lycée professionnel, avenue Jean Jaurès, eu égard à son état de délabrement avancé et du coût astronomique de sa réfection en complément de la propriété du foncier.

Une promesse de vente signée dès 2012

A la suite, une promesse de vente est signée le 27 juin 2012 par l'ancien Maire avec le constructeur Nexity en vue de réaliser environ 70 logements et leurs places de parkings

privatives. En échange, la Ville devait recevoir la somme de 15 050 000 € à laquelle s'ajoutait la remise de locaux bruts comprenant une salle de 450 m² et 50 places de parking public. Dans ce cadre, la Maire-adjointe en charge de la petite enfance et de l'aménagement urbain de l'époque, signera deux permis de construire, l'un le 6 mai 2013 et l'autre le 27 janvier 2016 validant la construction et autorisant le début des travaux.

Une longue procédure judiciaire

Comme c'est souvent le cas en France à l'occasion de projets de construction d'immeubles, l'ensemble de ces autorisations d'urbanisme ont fait l'objet de plusieurs procédures judiciaires qui ont eu pour conséquence de suspendre la vente et de figer ce site avec un bâtiment à l'abandon depuis 2012.

Longue de plus de 7 années, la procédure judiciaire s'est soldée par un jugement définitif rendu le 24 janvier 2020 par le Tribunal Administratif de Melun validant le permis de construire et n'a fait l'objet d'aucun pourvoi en cassation. Le permis est donc aujourd'hui purgé de tout recours.

[Benoît Gailhac]

Adjoint au Maire chargé de l'aménagement urbain et de la politique de l'Habitat

“ Cette issue positive vient clôturer une affaire qui avait figé une parcelle de la ville pendant de trop nombreuses années. Elle présente de multiples avantages pour notre commune et ses habitants. ”

Une vente profitable pour toute la ville

Au cours de l'année 2020, les représentants de la Municipalité ont naturellement renégocié avec l'acquéreur afin que cette vente soit plus avantageuse pour la ville sur plusieurs aspects :

- **La Municipalité percevra 16.490.500 € au moment de la vente de ce site.** (plus un intéressement si le prix de vente moyen des appartements venait à dépasser un certain seuil). Cette somme constituera une manne financière importante pour le budget communal en cette période de crise pour financer à l'avenir les investissements dans toute la ville.

- **Le local en l'état brut de 450 m² d'une valeur de 350.000 € devient propriété de la commune.** Il s'agit d'y installer un équipement d'intérêt collectif dont l'affectation fera l'objet d'une réflexion spécifique.

- L'obtention de 29 places de parkings qui viendront compléter les 79 places situées sous l'école Anatole France constituant **un nouveau parking public de 108 emplacements en plein cœur de ville.** Sans cette construction, le parking sous l'école serait inaccessible puisque l'entrée du parking se situe sous la construction du nouveau bâtiment.

En parallèle, **la construction d'une résidence de 67 logements en accession** de grande qualité architecturale embellira considérablement le quartier.

Cette opération viendra finaliser la restructuration de cet îlot urbain qui avait été engagée avec l'inauguration du groupe scolaire Anatole France, en septembre 2018, dont le coût s'élève à 12 millions € TTC.

La concrétisation d'un engagement de l'équipe municipale

La finalisation de cette opération est, d'ailleurs, en parfaite adéquation avec l'engagement de l'équipe municipale concernant ce site dans le cadre du programme électoral présenté aux Charentonnais lors des élections municipales de mars 2020.

L'acte de vente, quant à lui, devrait intervenir au second semestre 2021. Les prochains numéros du Charenton magazine ne manqueront pas revenir sur le lancement des travaux, la date prévisionnelle de livraison du futur immeuble et la destination de la future salle municipale.

Mentions légales : Perspectiviste L'Agence Martingale (perspective appartement atelier) / L'Autre Image (perspectives extérieures) / Scenesis (perspective séjour) - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. La représentations des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architecte : Fresh Architectures



Lancement privilégié pour les Charentonnais

Du 4 au 10 mars, le promoteur Nexity propose une mise en vente réservée aux habitants de Charenton (avant le lancement officiel au grand public le jeudi 18 mars 2021).

Pour prendre rendez-vous, contacter Nexity par téléphone au 0 810 07 7000

Service 0,06 euro/minute+prix de l'appel



RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

2 projets charentonnais au budget participatif écologique

Le précédent numéro du *Charenton magazine* s'en faisait l'écho le mois dernier : la Région Île-de-France a lancé la 2^e session de son budget participatif écologique et solidaire. Cette démarche citoyenne régionale offre, en effet, la possibilité à tous les Franciliens de devenir acteurs de leur environnement, pour améliorer leur cadre de vie en votant pour des projets. Charenton a donc participé à ce budget participatif écologique et solidaire en proposant deux projets : l'un pour faciliter la pratique du vélo à Charenton et l'autre pour déployer les jardins partagés dans notre ville. A ce jour, les votes sont clos et vous avez été nombreux à soutenir ces projets. Un prochain numéro viendra rendre compte des résultats de ces votes franciliens.

Projet n°1 : Gonfler et réparer son vélo librement à Charenton. Pour participer au développement de la pratique du vélo, la Municipalité a proposé d'installer des bornes de gonflage et de réparation de vélos en libre-service sur l'espace public. Ces équipements permettraient aux cyclistes d'avoir accès 24h sur 24h et gratuitement aux outils les plus utiles pour l'entretien de base de leur vélo.



Projet n°2 : Des jardins partagés à Charenton. Afin d'accorder plus de place à la nature en ville et créer de nouveaux espaces de convivialité, la Municipalité a proposé d'accompagner le déploiement de jardins partagés sur son territoire.

ENVIRONNEMENT

Comment trier les médicaments ?



Depuis 2016, le territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'ensemble de ses 13 communes, dont Charenton. Pour autant, la question du tri des médicaments mérite quelques éclaircissements. Ainsi, les personnes qui auraient terminé leur traitement médicamenteux peuvent ramener auprès de leur pharmacie, les médicaments (périmés ou non), emballés ou non. Rappelons que les boîtes et notices peuvent être jetées dans le bac jaune. Pour la question plus spécifique des déchets d'activités de soins à risques infectieux (comme par exemple les traitements liés au diabète), il est important de les récupérer via des filières dédiées afin de limiter les risques de coupures et d'infections. Une filière spécifique a donc été mise en place depuis 2013 dont le parcours est entièrement sécurisé : les pharmacies peuvent ainsi, sur commande, mettre gratuitement à disposition des usagers des collecteurs spécifiques appelés "boîtes à aiguilles". Ensuite, il suffit de les ramener auprès de votre pharmacien habituel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les petits ambassadeurs du compost à l'école Port-aux-Lions

En février dernier, des enfants de l'école maternelle Port-aux-Lions ont reçu une formation d'ambassadeur du tri. Durant l'année à venir, leur mission sera de vérifier, en fin de repas, le bon déroulement du tri des plats et assiettes, de conseiller leurs camarades et les orienter vers le composteur situé dans la 2^e cour de l'école, sur le toit, tout près du jardin pédagogique.

Cette action de sensibilisation a permis aux petits de connaître les bons gestes du tri et comment les adopter au quotidien. Ainsi, seront-ils chargés de transmettre ce savoir à leurs camarades, comme de petits "ambassadeurs".

Avec des supports imagés et beaucoup de pédagogie, un maître composteur leur a aussi expliqué les grands principes du compostage. Il reviendra d'ailleurs s'assurer que les petits élèves trient correctement leurs déchets, à la fin des repas.

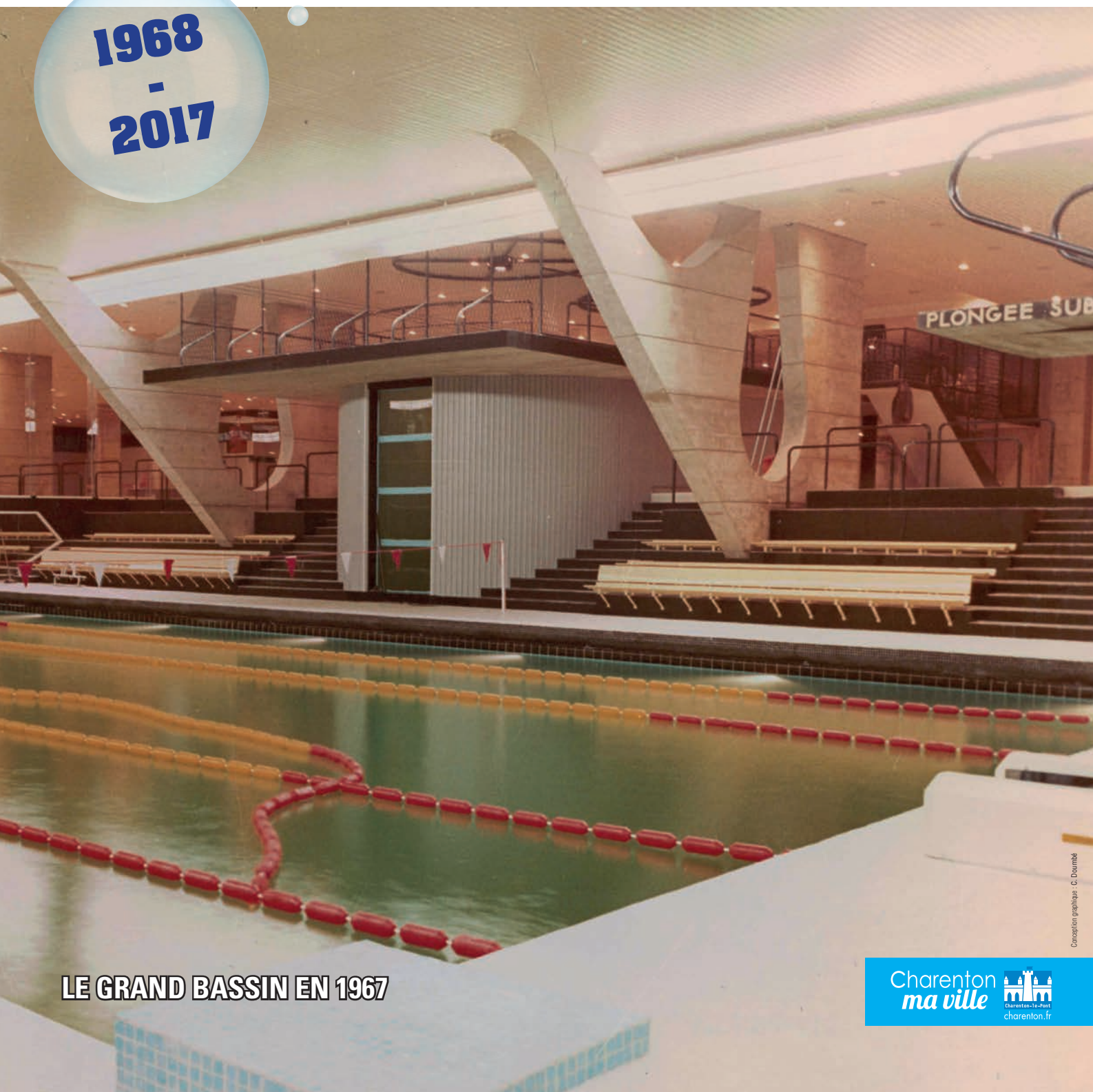
Le but de cette démarche est de diminuer la quantité de déchets tout en sensibilisant petits et grands. Ce projet vient s'inscrire dans le cadre du label Eco-Ecole.



PISCINE
MUNICIPALE
TELEMACO GOUIN

Un peu d'histoire...

1968
-
2017



LE GRAND BASSIN EN 1967

A l'occasion de l'importante rénovation de la piscine et du palais des sports au sein du complexe Telemaco Guoin, il nous est apparu intéressant de rappeler l'histoire de notre équipement aquatique.

A Charenton, la pratique sportive a pris son envol après-guerre, en 1947.

Avant cette date, peu de lieux y étaient dédiés : il n'y avait qu'un ancien gymnase dans une classe d'apprentissage rue Victor Basch, installé dans les années 30, et, hors de la ville, le stade Charentonneau à Maisons-Alfort, grâce à l'acquisition du terrain de football en 1935.

Puis, à partir de 1947, les réalisations se succédèrent : installation d'un terrain de basket et de tennis et même d'une aire de lancer de poids dans le square en face de la Mairie, puis l'ancienne salle des Fêtes (située alors au fond de la cour de la Mairie) fut transformée en gymnase.

Enfin, au début des années 60, le square Jean Mermoz fut aménagé (un terrain de handball, deux terrains de basket-ball, une salle de boxe et de tennis de table - tout ceci descendant jusqu'au quai).

Le souhait d'avoir une piscine à Charenton date du début du XX^e siècle : un premier projet d'un bassin intercommunal avait été envisagé sur l'Île Martinet dans les années 20, mais celui-ci ne vit pas le jour. Un deuxième projet, longtemps étudié, avait émis l'hypothèse d'édifier un groupe sportif et culturel comprenant notamment une piscine, dans le quartier des Carrières ; mais celui-ci échoua aussi.

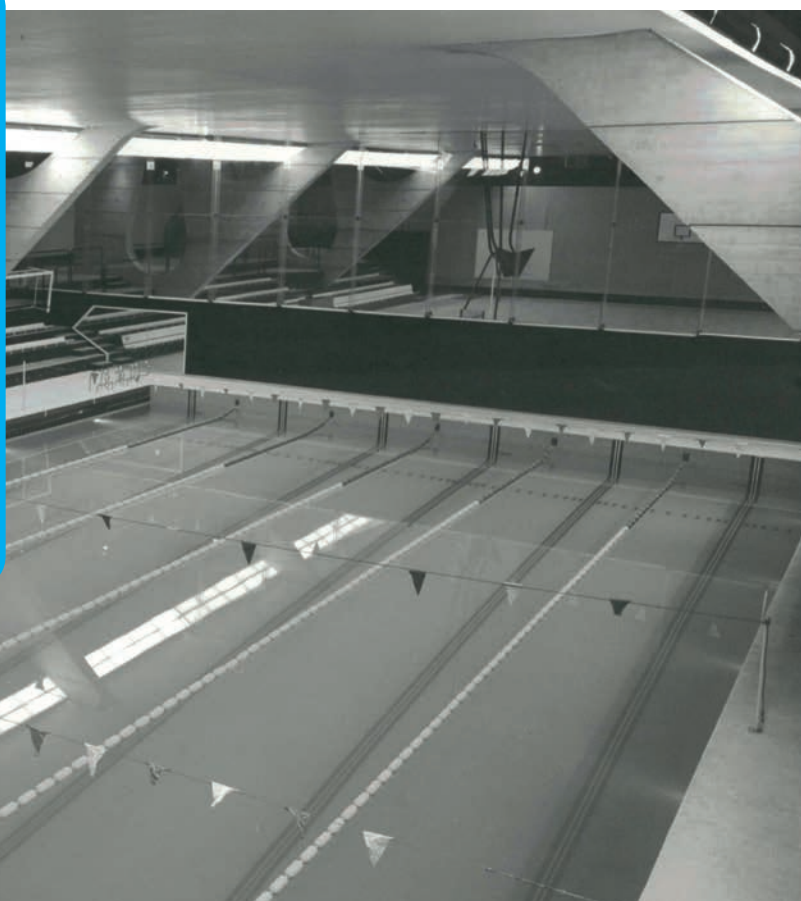
1958

A l'origine de l'opération

Henri-René Guérin, Maire de Charenton (1947-1972), proposa au Conseil municipal la construction d'un ensemble sportif et commercial sur l'emplacement du Marché du Centre alors vétuste.

Ce projet important tant par sa situation en plein centre-ville, que par sa proximité des groupes scolaires et des lignes de transports, souleva l'enthousiasme général.

La réalisation du Palais de la Jeunesse et des Sports fut confiée à Louis Saint-Calbre, architecte de renommée internationale, spécialisé dans les constructions sportives.



1964
à
1968

Un chantier colossal pour la construction de plusieurs équipements

Le Palais de la Jeunesse et des Sports fut réalisé sur 3 étages :

- au rez-de-chaussée, le marché
- au 1^{er} étage, la patinoire avec une piste de glace de 1 250 m² pour la pratique du patinage et du hockey sur glace
- au sous-sol, l'ensemble sportif dédié aux sportifs et aux scolaires, avec un gymnase de 600 m² (sans compter les gradins) et un espace aquatique composé d'un grand bassin, d'un bassin d'apprentissage et d'une fosse de plongée

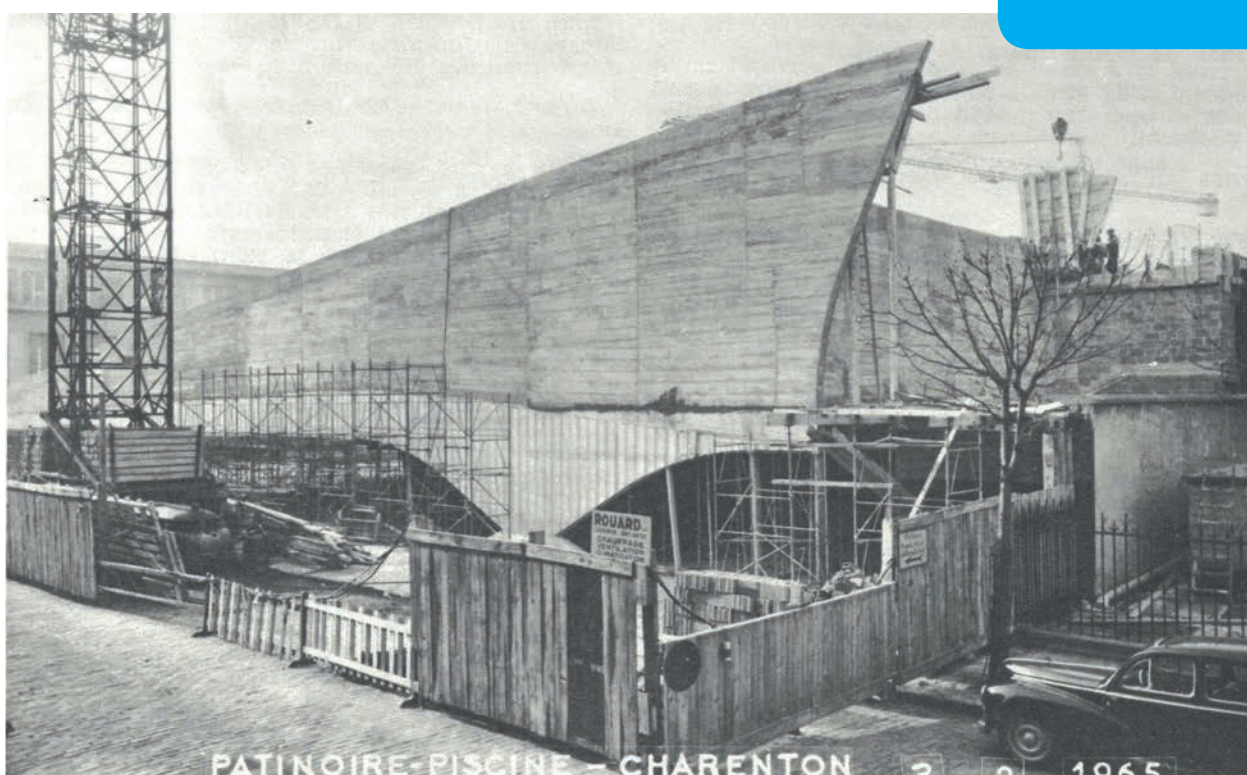
Quelques chiffres

Surface du Palais de la Jeunesse et des Sports :
+ de 10 000 m²

Il a fallu enlever
50 000 m³
de terre

18 tonnes
de béton ont été utilisées,
dont **6 000 tonnes**
au sous-sol

Pose de **33 puits**
de soutènement
à **18 m** de profondeur



PATINOIRE-PISCINE - CHARENTON 3 2 1965

PATINOIRE-PISCINE DE CHARENTON

" Une large poutre-sabre en façade supportera la charpente de l'ensemble ".



Surface du Palais de la Jeunesse et des Sports : + de 10 000 m²

Le complexe sportif de Charenton
Avancement des travaux du sous-sol en octobre 1964



Le hall d'entrée de la piscine municipale, en 1967

Le grand bassin, de 25 m x 15 m (profondeur 1,70 à 3,55 m), a été conçu pour la pratique de la nage, du water-polo, ainsi que pour la natation synchronisée.

Le bassin d'apprentissage (de 5 m x 17 m) est réservé à l'initiation et au perfectionnement des jeunes et particulièrement des scolaires. Une pataugeoire aménagée en jardin d'eau avec un aquarium peut être utilisée par les très jeunes enfants.

La fosse de plongée, d'une profondeur de 15 m pour les initiés et 5 m pour les débutants fut, à l'époque de sa construction, un modèle en Europe !

Le saviez-vous ?



L'inauguration du complexe sportif Telemaco Gouin fut à son image : inédite ! La grande soirée d'inauguration eut lieu le samedi 2 mars 1968 sous la forme d'une "grande première" : la diffusion du film d'une demi-heure, réalisé pendant les 4 années de chantier de construction de l'ensemble sportif, par l'association de cinéma amateur de la Ville, le C.C.A.C.C. Tout au long du mois de mars 1968, des soirées furent données dans toutes les disciplines sportives se pratiquant en salle, en bassin ou sur glace. En 1974, cet ensemble sportif a été baptisé Telemaco Gouin dans les jours qui ont suivi le décès de cette personnalité charentonnaise.



Telemaco Gouin (1906-1974)

Diplômé de l'Ecole d'Agriculture et de Viticulture d'Etat, Telemaco Gouin effectua une grande partie de sa carrière professionnelle dans les Etablissements Nicolas à Charenton (de 1939 à 1972), après avoir été chef de cave dans d'autres sociétés. Conseiller municipal très apprécié de Charenton, il fut ensuite Maire-Adjoint de 1959 à 1973, tout d'abord délégué aux Affaires sportives, puis 1^{er} Maire-Adjoint de 1965 à 1973.

Telemaco Gouin fut aussi un sportif émérite : champion de France et International de Cross country, champion de France de Steeple (course de demi-fond avec obstacles) dans les années 30, il fut vainqueur de nombreux tours de ville. C'est donc presque naturellement que Telemaco Gouin fut à l'origine de la création de l'Office Municipal des Sports (O.M.S.) en 1947, dont il assura la Présidence jusqu'à son décès.

En 2017, la Municipalité a pris la décision de lancer l'important chantier de rénovation de la piscine, pour un budget estimé à 11,5 millions €.

Le prochain dossier consacré à la piscine présentera les coulisses et la nature du chantier de rénovation.

< ENSEMBLE >



EHPAD

Une nouvelle directrice à la résidence Gabrielle d'Estrées

Bénédicte Petiteau est directrice de maison de retraite médicalisée depuis plus de 4 ans à la Fondation Partage et Vie, un réseau non lucratif qui regroupe 122 établissements et services en France. Elle prend aujourd'hui la direction de l'établissement Gabrielle d'Estrées, à Charenton, et explique : *"Je partage les valeurs humanistes de Partage et Vie. La Fondation, reconnue d'utilité publique, agit contre les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Accompagner les personnes fragiles est une mission avec beaucoup de responsabilités et qui est aussi très motivante. Je prends mes fonctions à Charenton avec enthousiasme ; c'est une ville dynamique, agréable et attachante à bien des égards. Avec toute l'équipe de l'établissement, nous sommes totalement engagés dans nos missions. Nous entretenons également des liens étroits avec la Municipalité et les acteurs locaux au bénéfice de nos résidents. La pandémie de Covid-19 est un contexte singulier pour nos aînés et pour leurs familles. Les derniers jours ont été actifs avec le déroulement des deux campagnes de vaccination au sein de notre établissement. Malgré les contraintes, nous faisons en sorte d'offrir à nos résidents les meilleures conditions de vie et contribuons au quotidien à accompagner leurs proches aidants. C'est une noble mission."*

SANTÉ

Sport sur ordonnance

Vous souffrez d'une affection de longue durée, d'obésité, d'hypertension artérielle, de séquelles de la Covid-19 : vous pouvez démarrer une activité sur prescription médicale avec le dispositif "Sport sur ordonnance" que propose la Ville, gratuitement, pendant 1 an. En ces temps de contraintes liées au contexte sanitaire, il est plus que jamais salutaire de faire du sport. Pratiquer régulièrement permet en effet de diminuer les risques cardio-vasculaires, lutter contre l'obésité, retarder les maladies dégénératives, améliorer le système immunitaire ou encore prévenir certains types de cancers. L'activité physique aide à stimuler le cerveau et surtout, dans cette période difficile, peut jouer un rôle moteur sur notre état mental car les endorphines secrétées avec l'effort favorisent détente et sérénité. Sachez que si la pratique du sport demeure restreinte en raison de l'épidémie de Covid, le Sport sur ordonnance se poursuit.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS - Centre Alexandre Portier au 21, bis rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18.

AIDE FINANCIÈRE

Connaissez-vous le SAJE ?

Le Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE) est une prestation financière municipale qui a pour but d'aider les familles qui utilisent une assistante maternelle. Elle compense le surcoût éventuel de celle-ci par rapport à un accueil en crèche. Elle est destinée aux familles ayant un enfant âgé de 3 mois à 3 ans, gardé par un assistant maternel ou un garde à domicile.



Renseignements auprès du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
ram@charenton.fr

EVEIL MUSICAL

Des ateliers pour écouter et vibrer

Depuis 2019, des séances d'éveil musical pour les tout-petits sont proposées aux professionnels de la petite enfance au Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s pour des moments de partage autour des premières découvertes musicales. Un partenariat tissé entre le Conservatoire municipal de Musique André Navarra permet la mise en place de ces ateliers qui visent, 2 fois par mois, à éveiller les tout-petits aux différentes sonorités mais aussi à sensibiliser les professionnels aux pratiques musicales et, plus largement, à une ouverture culturelle. L'enfant découvre, il est invité à toucher l'instrument, à tester par lui-même, à écouter les rythmes puis ressentir les morceaux interprétés par l'intervenante musicale. Proposant une véritable expérience musicale et sensorielle professionnels-bébés, ces temps de partage sont l'occasion de sensibiliser les enfants au son et à la musique tout en douceur notamment grâce à des comptines.



Atelier d'éveil musical en 2019



Les jeunes héros de la transition écologique

Il y a quelques semaines, les enfants de la classe de CM2 de Rubila Luis ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire, Chanbo Guegan-Ros et Aurélia Girard, Conseillères municipales, pour une cérémonie symbolique de remise de diplôme. En effet, ces enfants de l'école Anatole France ont été à l'initiative d'une importante collecte de jouets et livres dans toute la ville. En décembre dernier, ces jeux ont été remis à l'association Rejoué qui leur donne une seconde vie grâce au travail d'hommes et de femmes accompagnés dans un parcours d'insertion. Chacun des enfants a reçu un diplôme de "jeune héros de la transition écologique". Pour souligner l'engagement de ces élèves, la Ville a également choisi d'abonner la classe à une revue d'actualité mensuelle. Rappelons que 1 219 kg de jouets ont été collectés lors de ce beau projet.



Les enfants des centres de loisirs à l'honneur

En décembre dernier, ils ont eux aussi contribué à l'immense succès de la collecte de jouets initiés par la classe de CM2 d'Anatole France. Les enfants des accueils de loisirs sans hébergement des écoles Briand A et B ont été reçus par le Maire, Chanbo Guegan-Ros et Aurélia Girard, Conseillères municipales. Ces derniers ont échangé avec eux sur la notion d'économie circulaire et de 2^e vie des jouets pour préserver la planète (rappelant que la durée de vie d'un jouet est en moyenne de 8 mois !). Les enfants ont été impressionnés par cette rencontre qui marque leur 1^{ère} expérience citoyenne.



Des ateliers pour lutter contre le racisme

Les médiateurs d'ArkéoMédia sont venus à la rencontre d'une classe de 4^e du collège la Cerisaie en février dernier. Cette association se donne pour objectif de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'anthropologie et de rendre cette discipline accessible à tous. Après des temps d'échanges sur la question du racisme, les jeunes ont participé à des ateliers participatifs. Plus tard, si la situation sanitaire le permet, ils visiteront l'Exploradrôme de Vitry-sur-seine, un espace interactif de découverte des sciences, des techniques et du numérique.





Citoyens

◀ DE DEMAIN ▶



Grandes œuvres, petits secrets

Momentanément fermé au public en raison de la crise sanitaire, l'espace municipal d'exposition Art et Liberté s'est déplacé, ces dernières semaines, dans les écoles élémentaires de la ville, à la rencontre des élèves. A travers un diaporama présentant quelques tableaux, les enfants étaient invités à découvrir l'histoire des œuvres. Ils ont appris à percevoir les petits secrets de la création, à décrire ce qu'ils voyaient et ont retenu des anecdotes savoureuses comme, par exemple, la construction de la Statue de la liberté à Paris ou l'invention lumineuse de Vincent Van Gogh pour peindre la nuit ! Ces ateliers pédagogiques favorisent la curiosité, développent et aiguisent le sens esthétique par la prise de parole et l'interaction entre les participants.



Le comptage des oiseaux

Comme l'année précédente, les élèves du club "nature" du collège la Cerisaie ont procédé au comptage des oiseaux au sein du patio de l'établissement. En effet, les citoyens français étaient invités, le mois dernier, à participer au comptage national des oiseaux des jardins dans le cadre d'une opération nationale. Pendant une heure, les collégiens ont eu pour mission d'observer à l'aide de jumelles les différentes espèces avant de transmettre les données à l'Observatoire des oiseaux des jardins. Ils ont pu recenser des mésanges charbonnières, des moineaux domestiques, un merle et un pinçon des arbres.



Concours "Dessine ton manga"

Le collège la Cerisaie a organisé récemment un concours de manga et de dessin. Les élèves ont participé avec plaisir à cette proposition. Leurs œuvres sont exposées au CDI et seront prochainement visibles au service Jeunesse. Félicitations aux gagnants :

Dans la catégorie "Libre" :

- 1^{er}: Océane Contant-Verhiepe (6^e)
- 2^e: Alecksandra Velasquez (6^e)
- 3^e: Germaine Tsalla 4^e)

Vainqueurs de la catégorie "Manga" sont :

- 1^{er}: Amir Ould-Zekeria (3^e)
- 2^e: Manèle Ghermaoui (6^e)
- 3^e: Lalia Bayo-Major (3^e)
- 3^e exéquo : Océane Lebrun (3^e)



Quand élèves et entreprises se rencontrent, 7^e édition

Pour la 7^e édition du programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent", 33 chefs d'entreprises, salariés du privé et du public, sont venus témoigner de leur parcours, de leur métier auprès des élèves de 2nde du lycée polyvalent Robert Schuman, le 10 février dernier. Cette rencontre a permis des échanges authentiques entre les élèves, les intervenants, témoins inspirants, et les professeurs.



Jolie rencontre intergénérationnelle

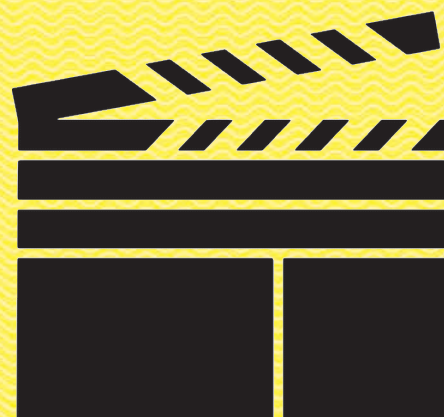
Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont venus, le mois dernier, à la rencontre des aînés de la résidence Jeanne d'Albret. Ils ont recueilli avec délicatesse les témoignages des seniors sur le thème du confinement : comment ils avaient vécu ce moment inédit, comment les choses s'étaient organisées pour eux et ce qu'ils avaient ressenti.



Ces temps de paroles, parfois émouvants, ont été filmés afin qu'un court-métrage vienne rendre compte de ces instants précieux au cours desquels jeunes et moins jeunes ont échangé à cœur ouvert, se livrant en toute authenticité sur des sujets parfois intimes. Progressivement, une complicité est née entre eux et une envie de mieux comprendre les réalités de l'autre génération.

Au terme de ces échanges teintés de respect mutuel des participants, les jeunes du CMJ, conscients de la valeur de ces témoignages en cette période de crise sanitaire, étaient surpris de la somme de points communs entre eux.

La vengeance d'Halloween



Un groupe d'adolescents charentonnais du service Jeunesse s'est réuni dernièrement autour d'un projet artistique fédérateur : la création d'un court métrage. Ensemble, ils ont travaillé sur le scénario, organisé les castings, mis en place la production puis réalisé le tournage. A l'issue de plusieurs semaines de montage, "La vengeance d'Halloween", 1^{er} court métrage réalisé par le service jeunesse est né ! Il a été projeté en avant-première durant les vacances de Noël pour le public jeune fréquentant la structure et sera bientôt mis en ligne sur le site Internet de la ville.

LETTRE D'INFORMATION DE LA VILLE

Pour ne rien manquer de l'actualité municipale, la newsletter

+ de 6 000

**INSCRITS À LA
NEWSLETTER**

1

NEWSLETTER/SEMAINE

**Toute
l'actualité**

**L'AGENDA,
LES INFORMATIONS,
LES ANIMATIONS...**

environ 43

NEWSLETTERS PAR AN

Été 2006

**1^{ÈRE} NEWSLETTER
ENVOYÉE À 600 INSCRITS**

**Pour
s'inscrire :**

WWW.CHARENTON.FR/NEWSLETTER

AUDIOLECTEURS

*Une version audio du
Charenton magazine*

Depuis février 2018, *Charenton magazine*, grâce à une convention signée entre l'association "Bibliothèque Sonore" et la Ville, est accessible en format MP3 depuis le site www.charenton.fr.

En effet, chaque mois, une douzaine de bénévoles de la Bibliothèque Sonore de Charenton s'investit pour réaliser la version audio du *Charenton magazine*.

Les personnes ayant des difficultés pour lire (pas simplement les malvoyants, mais aussi les personnes n'ayant pas la mobilité suffisante pour tourner les pages) peuvent ainsi consulter le magazine municipal et/ou le télécharger pour l'écouter.

www.charenton.fr



LABEL VILLE INTERNET 2021

*Charenton confirme ses 5@
et se voit décerner le label
"Territoire d'excellence numérique"*

Le 4 février dernier, le jury du 22^e Label national Territoires, Villes et Villages Internet a distingué doublement Charenton, en lui confirmant ses 5 arobases et en lui décernant la plus haute distinction avec le Label "Territoire d'excellence numérique".

Les conditions sanitaires ont incité l'association à innover en proposant pour la première fois aux collectivités une cérémonie 100% virtuelle et non moins interactive.

Le Maire se félicite de faire partie des 14 collectivités labellisées pour la 1^{ère} fois "Territoire d'excellence numérique". Elle sera portée par Charenton pendant 3 ans.

Cette distinction, reconnue au plus haut niveau de l'État, souligne la volonté de la Municipalité de déployer des initiatives innovantes en matière numérique ainsi que l'engagement opérationnel des agents territoriaux.

"La confirmation de ses 5@ et la distinction "Territoire d'excellence numérique" récompensent l'exigence de qualité que s'est fixée la Municipalité de Charenton, pour l'ensemble des actions, innovations et services en ligne, menés en faveur d'un Internet local, citoyen, à la disposition de tous."; précise Fabien Benoit, Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative, au numérique et à l'enseignement secondaire.



SALON DE COIFFURE

L'entrée des artistes



Le salon de coiffure situé au 109, rue de Paris a connu une impressionnante métamorphose après une fermeture express de 12 jours en ce début du mois de février. Désormais dirigé par Esteban, riche de plusieurs années d'expérience dans différentes enseignes, le salon a pris le nom de "l'entrée des artistes" en raison de sa proximité avec le Théâtre. Originaire de Nancy, Esteban apprécie Charenton, une ville où les gens se reconnaissent. À la tête d'une équipe dynamique et professionnelle de 6 coiffeuses à la pointe de la mode classique et moderne, qui couvre tout l'éventail de la clientèle, Esteban est lui-même spécialisé dans les coiffures événementielles (mariages, soirées,...). Utilisant désormais uniquement des produits italiens hauts de gamme ne contenant aucune substance toxique ou controversée (sulfates, phosphates, paraben, chlorure de sodium,...), ce salon mixte, qui propose également des prestations de barbier, prend grand soin de sa clientèle qui est chouchoutée dans le coin détente où sont proposés des sièges massants, des serviettes chaudes et de la luminothérapie. Vous pourrez vous y relaxer et oublier les tracas du moment.

109, rue de Paris - ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h pendant le couvre-feu et lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 19h30, samedi de 9h30 à 19h30 et jeudi de 11h30 à 22h30, hors période couvre-feu - Tél. 01.89.11.12.62 Instagram Lda.charenton

SALON DE BEAUTÉ

Body Minute



C'est en novembre 2019, que Léa Daratsianakis, jeune esthéticienne dynamique originaire de Rouen a repris le fonds de commerce de la boutique "Body Minute" située au 22, rue de Paris après 6 années passées à différents postes dans les enseignes de la marque.

L'établissement est spécialisé dans l'épilation durable grâce à une machine à lumière pulsée qu'il est le seul à posséder à Charenton et pour laquelle Léa et sa collègue Jessica ont été spécialement formées.

Avec Sonia qui complète l'équipe, elles proposent également des soins classiques d'épilation à la cire de karité, des soins minceur (palpé, roulé), des soins du visage et du corps (gommage, modelage). Le bouche à oreille commence à fonctionner, notamment chez les clientes en télétravail, et Léa se félicite chaque jour de son choix d'implantation dans un quartier qui lui correspond bien.

22, rue de Paris - ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h pendant le couvre-feu et du mardi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 10h à 19h, hors période couvre-feu - Tél. 01.56.29.26.06

Sur présentation du *Charenton magazine* du mois de mars le salon offre une zone d'épilation découverte à 5 euros.

MONOPRIX CHARENTON

Du nouveau

Monoprix Charenton compte depuis ce début d'année une nouvelle Directrice en la personne de Patricia Resch. *Charenton magazine* ne manquera pas de vous la présenter dans un prochain numéro.

OPTICIEN LUNETIER

Maison Favre



Véritable institution charentonnaise, la Maison Favre installée au 21 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny depuis 1933 a pris un petit coup de jeune. L'établissement a été repris en décembre 2019 par Alexandre Czapnik, opticien lunetier diplômé et neveu de l'ancien propriétaire, précédemment responsable de boutique dans le XII^e pendant 6 ans. Il se veut totalement indépendant des grands groupes et ne travaille qu'avec de véritables maisons de lunetiers. Privilégiant les produits "Origine France Garantie" entièrement faits main (à ne pas confondre avec le simple made in France insiste-t-il) qui constituent plus de 50% de son offre, Alexandre a délibérément fait le choix de la qualité. Les verres qu'il commercialise sont ainsi fabriqués dans une usine de Château-Thierry. Même les chiffonnettes et les petits pince-nez que l'on peut fixer à son masque pour éviter la buée sur ses lunettes sont entièrement français. Animé d'une démarche écoresponsable, Alexandre propose certaines montures constituées de matière 100%

recyclée comme des copeaux de bois. Une offre pour les enfants a également été développée dans un présentoir orange qui leur est dédié. Passionné par son métier, Alexandre prendra le temps de vous écouter longuement afin de répondre à vos réels besoins.

21 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h pendant le couvre-feu et du mardi au samedi de 10h à 19h, hors période couvre-feu - Tél. 01. 43. 68. 24. 75

ZONE À FAIBLES EMISSIONS

Vous pouvez vous exprimer !

Face à l'urgence sanitaire et climatique, le nouveau dispositif de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) destiné à protéger les populations dans les territoires les plus peuplés évolue. Il prévoit d'interdire à compter du 1^{er} juin 2021, l'accès dans les communes membres situées dans le périmètre de l'autoroute A86, aux véhicules classés Crit'Air 4, 5 et non classés Crit'Air, du lundi au vendredi de 8h à 20h excepté les jours fériés, pour les voitures, les véhicules utilitaires légers, les deux roues, tricycles et quadricycles à moteur, et tous les jours de 8h à 20h pour les poids lourds, autobus et autocars. Ces mesures visent à accélérer le renouvellement du parc automobile.

Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle étape sur la Ville de Charenton, **une consultation du public est organisée du mardi 9 mars 2021 à 9h00 au mercredi 31 mars 2021 à 17h00**, préalablement à la création de cette zone à faibles émissions métropolitaine. C'est l'occasion pour vous de formuler vos remarques et suggestions !

Il n'y aura pas de registre en mairie, le dossier de consultation sera mis à disposition du public uniquement par voie électronique sur la plateforme numérique de consultation de la Métropole du Grand Paris à l'adresse suivante : **<https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net/>** sur laquelle le public pourra consigner ses observations et propositions. Ce lien sera également accessible depuis le site internet de la ville.

Vous pourrez également adresser vos remarques par voie postale jusqu'à la fin de la période de mise à disposition, le cachet de la Poste faisant foi à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris

Consultation ZFE-m - DEEC / 15-19 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

L'arrêté municipal portant ouverture de la consultation du public sera publié sur le site de la Ville.

Les mesures d'accompagnement pour rouler propre

Jusqu'à 19 000 € d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule neuf ou 12 000 € pour un véhicule d'occasion, comprenant l'aide de la Métropole, avec son dispositif "Métropole roule propre"

Des aides à l'achat cumulables

Prime à la conversion et Bonus écologique versés par l'État, aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France. Un véhicule électrique peut parfois coûter moins cher qu'un véhicule essence.

Ménage non impossible, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une citadine électrique neuve

Citadine neuve (électrique)	23 500 €
Métropole du Grand Paris	- 6 000 € maximum
Prime à la conversion	- 5 000 € maximum
Bonus écologique	- 7 000 € maximum
Surprime ZFE *	- 1 000 € maximum
Reste à charge	4 500 €

Contre 17 500 € environ pour une citadine thermique neuve

Ménage impossible, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une familiale électrique neuve

Familiale neuve (électrique)	30 800 €
Métropole du Grand Paris	- 3 000 € maximum
Prime à la conversion	- 2 500 € maximum
Bonus écologique	- 7 000 € maximum
Surprime ZFE *	- 1 000 € maximum
Reste à charge	17 300 €

Contre 24 300 € environ pour une familiale thermique neuve

Professionnel, je veux remplacer mon utilitaire non classé par un utilitaire neuf électrique

Utilitaire neuf (électrique)	29 000 €
Aide Région et Ville de Paris	- 6 000 € maximum
Prime à la conversion	- 2 500 € maximum
Bonus écologique	- 5 000 € maximum
Reste à charge	15 500 €

Contre 20 000 € environ pour un utilitaire thermique neuf

De nombreux avantages à l'usage

- stationnement gratuit pour les véhicules électriques dans de nombreuses communes d'Ile-de-France,
- carte grise gratuite pour les véhicules électriques.

* Si la commune a signé un arrêté instaurant une ZFE

La Métropole vous soutient Jusqu'à 6 000 € d'aide pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique, hydrogène, hybride ou GNV. Pour en savoir plus: metropolegrandparis.fr

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Les motos Dollar, à l'aube de leur centenaire

Bernard Knapp, passionné de patrimoine industriel et technique, est collectionneur de véhicules anciens. Certains Charentonnais ont eu la chance de voir, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine, ses motos Dollar exposées sur le parvis de la MAP. Il aime à partager son savoir sur les anciennes usines installées avenue de la Liberté de 1900 à 1928 qui assemblaient ces motos.



C'est en découvrant par hasard une photo des années 30 sur laquelle figurait son grand-père chevauchant une moto Dollar que Bernard Knapp a été d'abord intrigué. Ce Charentonnais passionné de patrimoine industriel et technique s'est alors pris de passion pour l'histoire de ces motos. De fil en aiguille, il découvre que cette marque n'est pas américaine, comme on aurait pu le supposer au nom et à l'effigie (une tête d'indien), mais bien française et, plus encore, le hasard veut qu'elle soit... charentonnaise ! En effet, c'est en 1923 que les motos Dollar voient le jour. Comme beaucoup d'entreprises à cette époque, celle-ci assemble, c'est-à-dire qu'elle fabrique une partie des pièces (principalement les pièces de carrosserie) et s'approvisionne auprès d'autres fournisseurs pour d'autres (moteur, freins, roues). Le premier modèle de la marque est un 125cc à moteur 4 temps Moser. Pour se faire connaître, l'entreprise décide aussi de participer à des compétitions. Aux mains de Druz, Lacombe ou Clech, elle s'illustre dans les nombreuses courses qui se déroulent à l'époque en France. Bernard détaille "Au salon de 1925, la firme présente pas moins de 7 types de motos de cylindrée et définitions différentes dont une moto tandem et une moto triporteur. Bientôt, le succès est tel que les locaux seront trop petits. C'est pourquoi, l'entreprise part s'installer fin 1928 à Joinville, quai de la Marne." Petit à petit, il collecte des anecdotes, rassemble des éléments, des catalogues... Bientôt, il fait l'acquisition d'une première moto Dollar, puis d'une deuxième. Dans son garage, il restaure, monte, démonte et n'hésite pas à s'assurer que la mécanique soit au point. "Quand je restaure une moto, j'ai conscience de restituer l'histoire de ce véhicule, de lui rendre son intégrité." Au guidon de ses engins, il partage volontiers son savoir et apprécie l'intérêt suscité par ces motos. Depuis quelques années, il fait aussi partie de l'amicale Dollar, qui compte une centaine d'adhérents dans toute la France. Ensemble, ils participent à des salons, s'attachent à faire connaître l'histoire de la marque et transmettent leur passion. Bernard Knapp, fin connaisseur, possède de nombreux éléments sur cette entreprise qui, avant de vendre des motos, a démarré son activité en 1854 par une activité de serrurerie, rue Dupetit-Thouars, à Paris. Avant les motos Dollar, des boîtes aux lettres, bicyclettes, machines à coudre, lanternes et cadenas furent ainsi commercialisés au 5 avenue de Liberté. D'ailleurs, il cherche des photographies anciennes de l'usine* créée par Eugène Foucher, puis reprise par son gendre Jean-Louis Delachanal et enfin par Jeanne Firino, sa petite-fille. Il espère aussi pouvoir préparer le centenaire de Dollar en 2023.

www.amicaledollar.com



COMMANDANT PASCALE PARIS

Le 4 janvier dernier, le Commandant divisionnaire fonctionnel Pascale Paris a effectué son installation à la tête du Commissariat de Charenton en tant que chef de la circonscription de sécurité de Charenton-Saint-Maurice. Après des études de droit, elle a d'abord intégré la Police nationale en qualité d'inspecteur en 1982. Avec un sourire, elle explique "J'ai adoré être inspecteur de police en commissariat. A Bobigny, où j'ai commencé ma carrière, nous avions à cœur d'apporter notre aide aux victimes et de combattre la délinquance." Plus tard, ses missions ont évolué et l'ont menée à la Direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis, puis dans les commissariats d'Aubervilliers et Noisy-le-Sec. Aujourd'hui, le Commandant Pascale Paris s'emploie avec exigence à diriger les effectifs du commissariat, à assurer le partenariat avec les institutions et met tout en œuvre pour assurer la sécurité des citoyens.

RÉSEAUX SOCIAUX

Charenton-le-Pont Avant... Après

Les Charentonnais passionnés d'histoire et de photographies anciennes le connaissent peut-être déjà : le groupe Facebook (privé) Charenton-le-Pont Avant... Après. A ce jour, près de 960 membres partagent des cartes postales anciennes, de vieilles photos de classe, des archives familiales et prennent plaisir à intervenir sur des sujets du patrimoine local. Merci à Nicole Genini d'animer cette page. A découvrir.

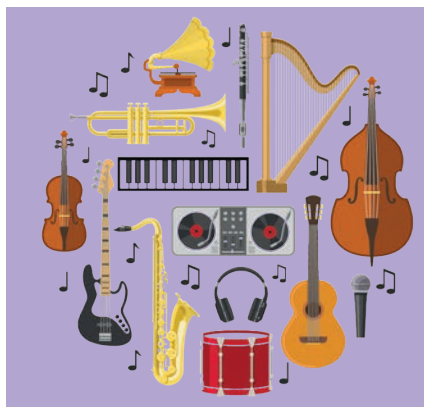


MUSIQUE

Le Conservatoire s'inscrit dans un projet européen

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a contraint chacun des établissements d'enseignement artistique à réinventer ses pratiques à destination des usagers. A Charenton, le Conservatoire de musique André Navarra a ainsi mis en place très rapidement des plateformes de ressources ainsi que l'enseignement en visio, accessible en ligne pour échanger et partager avec les élèves. Depuis quelques semaines, l'établissement vient également de s'inscrire dans un projet européen initié à Berlin. Charenton est jumelée avec le quartier Berlinoise de Tempelhof-Schönberg. Ce projet dédié à la musique est soutenu par le dispositif Erasmus +. Le propos est de réaliser une œuvre collective avec des participants, enseignants et élèves musiciens ou comédiens, venant d'Islande, d'Espagne, d'Allemagne, de Turquie et de France (Charenton). Les contours de cette opération expérimentale appelée "Musiandra" devraient se dessiner dans les mois à venir, le fil conducteur étant, outre le téléenseignement artistique et l'expérimentation des outils numériques dédiés, le plaisir de jouer ensemble et de se

rencontrer finalement, après avoir échangé quelques mois ensemble en visio.



Les élèves sélectionnés pour ce projet ont tous plus de 13 ans, doivent donc pratiquer un instrument et parler l'anglais, langue retenue pour ces échanges. Un big band devrait être créé à cette occasion, ainsi qu'un projet de piano à 4 mains. Le *Charenton magazine* reviendra prochainement sur ce sujet qui s'annonce d'ores et déjà passionnant et fédérateur.

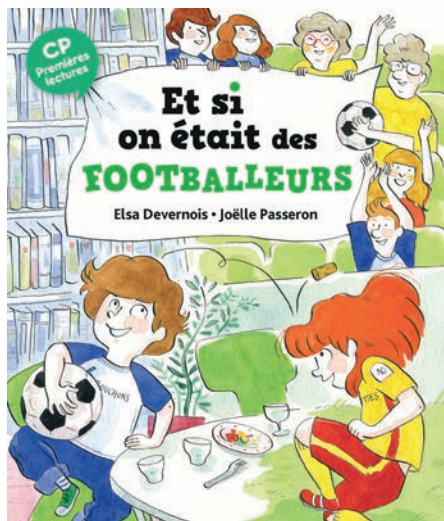
www.musiandra.org

ILLUSTRATION JEUNESSE

Trois nouveaux albums pour Joëlle Passeron

Joëlle Passeron, illustratrice charentonnaise, a réalisé récemment trois charmants albums jeunesse pour les éditions Magnard. Les deux personnages, Nino et Névida sont des enfants espiègles et débrouillards, ils débordent d'imagination ! Ce sont des illustrations réalisées à l'encre de chine et l'aquarelle au service du texte d'Elsa Devernois. Ces albums sont destinés aux jeunes lecteurs.

Elsa Devernois et Joëlle Passeron - Editions Magnard - 5,90 € €



MONDE DU SPECTACLE

Caroline Marx, une magicienne branchée



Caroline Marx est une enfant de la balle. Son premier souvenir d'enfance ? A 4 ans, elle se rappelle avoir vu son père, magicien lui aussi, découper sa mère en morceaux pour répéter un spectacle. Ce fut un déclic, un coup de cœur incontestable. A 6 ans, Caroline commence ses premiers tours, puis elle apprend le chant, la danse, les claquettes, l'humour, le piano en même tant que le sport. C'est une bosseuse, une insatiable perfectionniste qui cherche toujours à s'améliorer. Elle le dit avec franchise "A 18 ans, j'étais sur les routes. Je me suis formée, j'ai appris la scène et j'ai pris le goût de travailler en équipe, en troupe." Cette Charentonnaise souriante et nature dans la vie se révèle une professionnelle aguerrie sur la scène. Elle aime le contact avec le public et l'énergie qui se dégage d'une soirée passée à faire le show. Elle a travaillé avec Arthur sur TF1 et participé à des émissions sur M6. Cette période de Covid-19 lui interdisant de se produire dans les salles, elle est retournée chez ses parents, pour préparer en famille de nouveaux tours, affiner certains détails techniques, préparer la suite. En février dernier, elle a proposé "Connectée", un spectacle familial en live avec des invités et de nombreuses surprises. "Sur scène, on ne triche pas, on apporte du bonheur et en retour, on a beaucoup de bienveillance de la part du public", explique-t-elle. "Cela m'avait manqué. J'ai proposé cette soirée en live pour la 1^{ère} fois et j'espère bien renouveler bientôt l'expérience. C'était très fort en émotions !"

ATHLÉTISME

Jeanne Stefani, nouvelle Présidente de l'Azur Olympique



Jeanne Stefani est la nouvelle Présidente de l'Azur Olympique Charenton, l'association dédiée à la pratique de l'Athlétisme, du running et de la marche nordique. Ces dernières années, elle a rejoint le comité directeur du club aux côtés d'Emmanuelle Jaeger. Cette dernière a su insuffler un dynamisme à chacun d'entre eux, les incitant à se former, à se faire confiance et à se réaliser en portant des projets. Jeanne explique : "Nous sommes une équipe forte, chacun peut compter sur les autres ! Nous avons tous des compétences et des savoir-faire que nous mettons en commun, c'est une émulation très constructive." Et d'ajouter : "Bien sûr, l'Azur a tout fait malgré le contexte pour garder le lien avec les adhérents, pour proposer des séances de yoga, de cardio, des entraînements à la maison et, dès que cela a été possible, des sorties en petits groupes. Il fallait se maintenir en forme mais aussi garder la motivation des athlètes.

En ce moment, c'est essentiel de rester liés les uns aux autres et de garder des projets." Elle rappelle aussi que l'Azur, ce sont tous les profils : petits, ados, adultes, champions, amateurs, personnes qui souhaitent rester en forme... Chacun peut y trouver son compte. Depuis peu, l'AO Charenton s'inscrit dans le dispositif Sport sur ordonnance. www.azurcharenton.fr

★ Agenda ★



Ateliers réparation vélo

Les samedis 13 et 27 mars •

★ samedi 13 mars place Henri d'Astier
samedi 27 mars au T2R

La camionnette The Cycle Truck sera présent le samedi 13 mars place Henri d'Astier (Bercy 2), de 9h30 à 17h pour réparer les vélos. Sans rendez-vous, les premiers arrivés seront les premiers servis.

L'équipe du Garage Héritage s'installera dans le hall du Théâtre des Rives le samedi 27 mars pour réparer les vélos de 10h à 17h. (sur rendez-vous)

Renseignements au 01.46.76.46.72.

www.charenton.fr



Camion Emmaüs

Les samedis 13, 20 et 27 mars •

★ samedi 13 et 27 mars place Aristide Briand
samedi 20 mars place Henri d'Astier

Recyclez : Un camion de collecte Emmaüs récupère vos dons ! Depuis quelques mois, un camion Emmaüs vient collecter vos dons les 2^e, 3^e et 4^e samedis du mois de 14h à 17h, sur les places Aristide Briand et Henri d'Astier (Bercy 2).

Vous pouvez ainsi venir déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois auprès du camion de collecte Emmaüs soit place Aristide Briand, soit place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy 2).



Permanence de Michel Herbillon

Lundi 22 mars

★ Hôtel de Ville
48, rue de Paris

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous.

Contactez le 01.43.96.77.23.



Mardi 9 mars

Permanence départementale • de 14h à 17h

Un service de proximité pour faciliter vos démarches : ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Pour celles-ci vous n'avez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil. Vous pouvez venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale de Charenton, chaque mardi. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux

Mardi 16 mars

Atelier de préparation aux entretiens

d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance le jeudi 18 mars de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris

Vendredi 26 mars

Permanence du conseil de l'énergie (MVE) • de 9h à 12h

★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

Mercredi 7 avril

Réunion d'information petite enfance • 14h30

Réunion pour les futurs parents sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle.

Ces réunions sont indispensables afin de recevoir toutes les informations nécessaires. Inscription obligatoire au 01.45.18.36.18 ou petiteenfance@charenton.fr

★ Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux

EXPOSITION VIRTUELLE

Les nouveaux horizons de l'art

Voyage propice à l'exploration des nouveaux territoires de l'art, l'espace Art et Liberté propose une exposition intitulée "Les nouveaux horizons de l'art". En raison de la crise sanitaire cette exposition peut-être découverte en format vidéo. Elle réunit des artistes contemporains qui inventent un nouveau langage d'expression, interrogent de nouveaux espaces et supports. Qu'ils viennent de l'art urbain, de l'art brut, du numérique, ils ouvrent de nouveaux horizons, de nouvelles perspectives. Certains sensibles à l'environnement utilisent des matériaux bruts, recyclés, proposent des œuvres poétiques et ludiques en ayant le souci du développement durable.



  Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr

Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé • 14 bis, place Bobillot •
Tél. 06.60.75.27.05
associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Chantale Courtin • Tél. 01.77.01.58.70
ateliersartcharenton@gmail.com

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès • 33, rue Gabrielle
Tél. 06.12.61.39.08
contact@latelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot • Maison des Artistes
9, place de la coupole • ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta • 51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla • Maison des artistes de
Charenton • 9, place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86 • www.mandorla.net

Peinture et sculpture pour tous

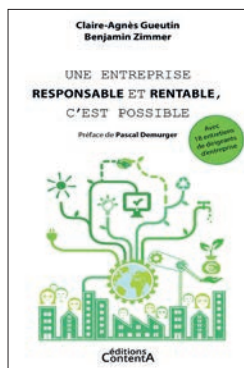
Yvon Tonnerre • Tél. 06.73.52.57.65
yvon.tonnerre@bbox.fr

Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris
poledanseverticale@retouramont.com

CLAIRE-AGNÈS GUEUTIN

Une entreprise responsable et rentable, c'est possible



"Une entreprise responsable et rentable, c'est possible" donne la parole à 18 dirigeants d'entreprise. Ils expliquent comment ces entreprises créent de la valeur pour toutes leurs parties prenantes, au-delà de la seule recherche de profit, comment elles favorisent les externalités positives et réduisent leurs externalités négatives. Ce livre, rédigé à 4 mains par Claire-Agnès Gueutin et Benjamin Zimmer aborde aussi les nouveaux

modes de financement qui utilisent les données extra-financières et les nouveaux modes de comptabilité qui se développent autour de la monétarisation. Claire-Agnès Gueutin est Charentonnaise. Il y a deux ans, elle a créé les éditions "ContentA".

Une entreprise responsable et rentable, c'est possible

<https://editionscontenta.com> - Editions ContentA - 14,90 €

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en juin 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



**CHARENTON PASSIONNÉMENT
NON à un projet immobilier
OUI à un équipement d'intérêt général**

En 2012, pour financer deux opérations d'intérêt général, la municipalité a fait le choix de vendre le terrain du lycée Jean Jaurès. Depuis, 9 ans ont passé, la situation a changé, les aléas et les retards dus aux recours multiples font que les objectifs financiers sont dépassés puisque le terrain du lycée Schuman et l'école Anatole France sont construits et financés.

Nous regrettons que la majorité n'ait pas changé d'avis malgré l'excédent budgétaire 2019 de 18 millions d'euros. Aujourd'hui,

la ville n'a plus besoin de vendre ce terrain.

Nous souhaitons conserver ce bâtiment dans notre patrimoine, le réhabiliter, lui rendre sa vocation originelle d'équipement public et en faire un lieu emblématique, un lieu intergénérationnel.

Avec la vente de ce terrain l'excédent budgétaire devrait se situer aux environs de 30 millions d'euros ! A se demander où va notre argent et pourquoi payons-nous des impôts ?

Nous aurions vraiment préféré avoir un équipement de qualité plutôt qu'un tel budget excédentaire !

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr



**CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON
Le lycée Jaurès vendu : une erreur irréparable !**

2020 La majorité municipale se sera entêtée jusqu'à commettre l'irréparable en vendant l'ex-lycée Jean Jaurès à un promoteur immobilier.

Initialement, la vente devait financer la construction de l'école Anatole France. Puis l'école s'est construite sans qu'il soit besoin de vendre ! Désormais, c'est

sous la menace de l'abandon du projet de nouvelle passerelle à Valmy que la majorité tente de nous faire croire qu'il faudrait vendre... pour abonder un budget municipal déjà largement excédentaire (18 millions d'euros) !

Et ensuite ? Si l'on suit cette logique, dans dix ans peut-être faudra-t-il vendre la piscine, une école, ou pourquoi pas l'Hôtel-de-Ville tant qu'on y est ? La majorité a tendance à oublier qu'un investissement



**CHARENTON POUR TOU.T.E.S !
Lycée J. Jaurès: la majorité se trompe**

Après La majorité a approuvé ce 10/02 la vente finale de J. Jaurès à Nexity pour 17M. Caractérisée dès le début (il y a 10 ans) par des procédures douteuses, le manque de dialogue et surtout d'écoute des citoyens, l'unique obsession du bénéfice financier au détriment absolu du bien des Charentonnais, la vente se

fera quand un autre chemin était possible.

Toutes les oppositions ont présenté un projet alternatif lors des élections municipales. Je vous invite à relire notre programme au sujet d'un 2^{ème} collège public à Charenton accompagné de structures ouvertes sur la Ville. La priorité donnée à des logements de luxe et un contrat de vente qui incite la Ville & Nexity à rechercher la hausse abusive des prix du m², montre la volonté, néfaste, d'une bulle immobilière !



**VIVONS MIEUX À CHARENTON !
Scandale à Charenton**

Le projet CHARENTON-BERCY prévoit une large modification de la passerelle de franchissement des voies ferrées dans le prolongement de la rue de VALMY. Un des éléments structurant du projet.

Aujourd'hui se pose la question du financement de cette passerelle dont le coût est estimé à 71,5 M€ Il est scandaleux qu'une telle infrastructure doive aujourd'hui être supportée par les charentonnais. Les autorités publiques se sont bien gardées de toute préemption sur les terrains du programme sachant pourtant que le coût des cessions successives à l'origine de substantielles plus-values allait peser sur la charge foncière de cette opération d'intérêt national.

immobilier, aussi coûteux soit-il, c'est de la valeur ajoutée au patrimoine des Charentonnais.es. Il ne s'agit pas d'une perte sèche. La commune a largement les moyens de réaménager ce bâtiment. La rénovation est moins onéreuse et génère moins de déchets qu'une nouvelle construction.

Nous aurions voulu y installer un tiers lieu, des activités associatives ou culturelles, des espaces de télétravail, etc. De quoi redonner vie au quartier et provoquer quelques retombées économiques pour le commerce local.

Nous avons proposé au maire d'organiser une consultation citoyenne, malheureusement sans succès ! Il aurait pourtant été crucial d'entendre l'avis des Charentonnais.es sur ce projet.

Argentina DENIS, Loïc RAMBAUD
eelvcharenton@gmail.com

Si la majorité souhaitait absolument des logements, pourquoi juste du luxe ? Mais les logements sociaux à Charenton, c'est bien connu, ce n'est que pour les rails et l'A4!

La majorité joue un chantage financier, arguant que cet argent ira au projet Charenton-Bercy. Une alternative pour financer les 2 projets aurait été le recours (limité) à la dette quand les taux sont au plus bas, ou un co-financement d'un projet d'envergure municipale & territoriale à Jaurès.

Un mauvais arbitrage financier, mauvais politiquement aussi, à l'heure de l'urgence d'avoir des services pour le public, de santé, d'éducation, de solidarité, d'emploi et pour l'environnement. Adieu Jaurès!

João MARTINS PEREIRA
www.joaoartinspereira.fr

Aujourd'hui, la conséquence directe de la pression sur la charge foncière est le transfert de 50% du coût de la passerelle aux charentonnais. Les opérateurs publics et privés de la future ZAC ne financeraient ainsi que 50% de son coût avec un reste à charge de 35,75 M€ pour les charentonnais.

Les charentonnais ne devraient pas avoir à supporter le financement d'une telle infrastructure, même partiellement. Les élus charentonnais devraient imposer l'intégration de ce coût dans la charge foncière des nouvelles constructions de bureaux, commerces, activités et logements privés qui représentent une surface de plancher totale de 337.100 m². L'augmentation de la charge foncière ne serait que de 106€/m² construit. C'est donc le devoir de notre Maire de se battre pour nous.

Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Isaac ABITBOL • Lou QIAN KHONEKHAMMY • Owen SABELLICO • Eugénie SIRE • Mila MECHALY • Dianguina SAKHO • Ariel LEVY • Valentin BAZOT • Noah RAJHI • Maylis FEKAR • Woury-Ba TRAORÉ • Romane JACQUEMOD • Lucas et Charly NOYER • Aurèle REYMOND • Acacio GOMES •

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Camille JOURNO et Gabriel FAROUZ • Aëlle LE GALL et Guillaume CALVO • Patchamon TOTHONG et Clément GOUTARD • Aymara OLIVARES BRUCE et Merlin PARDO GOMEZ • Léa DRAÏ et Julien HADDAD •

Décès

Avec nos sincères condoléances

Claude KORCHIA • Yolaine PICAUD épouse MALET • Raphaël CUVEILLIER • Anne-Marie JASINSKI • Flora CORSO • Bernard ROY • François TAILLIEZ • Roger RENAUD • Roland EL BAZ • GUELLAF Fernande • Paul HUET •

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en février 2005 : de février à mai 2021
- Ceux nés en Mars 2005 : de Mars à Juin 2021
- Ceux nés en Avril 2005 : d'Avril à Juillet 2021

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 7 mars PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 14 mars PHARMACIE BERCY 2

10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50.

Vendredi 21 mars PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 28 mars PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

Dimanche 5 avril LA GRANDE PHARMACIE

3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr



DISPARITION Claude Bellessort

Claude Bellessort nous a quittés le 5 février dernier. Né le 17 décembre 1937, il avait été parachutiste pendant la guerre d'Algérie. Après une carrière de comptable, il avait choisi de s'engager dans le monde associatif, et plus spécifiquement auprès d'associations patriotiques. Il avait été Président de la section du Val-de-Marne de l'Union Nationale des Parachutistes, de l'Association Départementale des Anciens Combattants ADCPG CATM TOE OPEX Veuves, Trésorier du Comité d'Entente des Actions Patriotiques

(CEAP) mais aussi Trésorier du Souvenir Français. Ce Charentonnais était apprécié et reconnu pour son caractère constructif et pour ses qualités relationnelles. A sa famille et ses proches, la rédaction du *Charenton magazine* présente ses condoléances.

Charenton magazine chez vous



En cas de non réception de votre *Charenton magazine*, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

PROTÉGEZ VOS VÉLOS CONTRE LE VOL !



Bénéficiez d'un
**marquage
antivol**
à prix réduit auprès
des réparateurs
partenaires
de la Ville*

** dans la limite d'un vélo
par personne, sur présentation
d'un justificatif de domicile*

**Plus d'information sur
charenton.fr/velo
ou au 01 46 76 46 72**